



Aboriginal Affairs
Secretariat

Secrétariat des
affaires
autochtones

Annual Report
2012-2013

Rapport annuel
2012-2013

2012-2013 Annual Report

Published by:

Aboriginal Affairs Secretariat
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

February 2014

Cover:

Corporate Marketing Services Branch–
Department of Government Services

Printing and Binding:

Printing Services, New Brunswick Internal
Services Agency (NBISA)

ISBN 1-443396-598-1
ISSN 1496-6220

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2012-2013

Publié par :

Secrétariat des affaires autochtones
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Février 2014

Couverture :

Direction des Services de marketing
gouvernemental –
Ministère des Services gouvernementaux

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Agence des services
internes du Nouveau-Brunswick (ASINB)

ISBN 1-55396-598-1
ISSN 1496-6220

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Aboriginal Affairs
Secretariat

Secrétariat des
affaires
autochtones

Annual Report
2012-2013

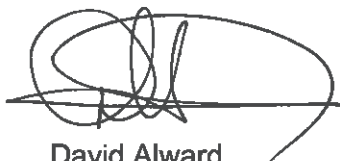
Rapport annuel
2012-2013

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual
Report of the Aboriginal Affairs Secretariat,
Province of New Brunswick, for the fiscal
year April 1, 2012 to March 31, 2013.

Respectfully submitted,



David Alward
Premier and Minister responsible for
Aboriginal Affairs

David Alward
Premier and Minister responsible for
Aboriginal Affairs
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to present to you the Annual
Report describing the operation of the
Aboriginal Affairs Secretariat throughout the
fiscal year 2012-2013.

Respectfully submitted,



Patrick Francis
Deputy Minister
Aboriginal Affairs Secretariat

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport
annuel du Secrétariat des affaires
autochtones pour l'année financière du 1^{er}
avril 2012 au 31 mars 2013.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance
de ma haute considération.



David Alward
Premier ministre et ministre responsable
des Affaires autochtones

David Alward
Premier ministre et ministre responsable
des Affaires autochtones
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous remets le
rapport annuel du Secrétariat des affaires
autochtones pour l'année financière 2012-
2013.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de mon profond respect.



Patrick Francis
Sous-ministre
Secrétariat des affaires autochtones

Table of Contents

ABORIGINAL AFFAIRS SECRETARIAT

INTRODUCTION	1
Vision	2
Mission.....	2
Mandate	2
Values	3
OVERVIEW.....	3
PROJECT MANAGEMENT UNIT	
Overview	5
2012-2013 Accomplishments	5
ABORIGINAL RELATIONS UNIT	
Legislative Coordination Branch	
Overview	13
2012-2013 Accomplishments	14
Relationship Development Branch	
Overview	16
2012-2013 Accomplishments	16
Aboriginal Consultation Branch	
Overview	23
2012-2013 Accomplishments	23
FINANCIAL OVERVIEW	27
FIRST NATIONS IN NEW BRUNSWICK	28
MAP OF MALISEET AND MI'KMAQ FIRST NATIONS.....	32
ORGANIZATIONAL CHART	33

Table des matières

SECRETARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES

INTRODUCTION	1
Vision.....	2
Mission	2
Mandat	2
Valeurs.....	3
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	3
UNITÉ DE GESTION DES PROJETS	
Vue d'ensemble	5
Réalisations en 2012-2013	5
UNITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES	
Direction de la coordination législative	
Vue d'ensemble	13
Réalisations en 2012-2013	14
Direction du développement des relations	
Vue d'ensemble	16
Réalisations en 2012-2013	16
Direction de la consultation des Autochtones	
Vue d'ensemble	23
Réalisations en 2012-2013	23
APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	27
PREMIÈRES NATIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK	28
CARTE DES PREMIÈRES NATIONS MALÉCITES ET MI'KMAQ	32
ORGANIGRAMME	33

INTRODUCTION

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) plays a leading role within the provincial government in addressing Aboriginal issues, strengthening relationships with Aboriginal peoples and acting as a gateway for contact between the Province, First Nations and a number of Aboriginal organizations. In New Brunswick there are 15 First Nations communities, six are Wolastoqiyik (Maliseet) communities located along the Saint John River and nine are Mi'kmaq communities located along the eastern and northern coast. According to Aboriginal Affairs and Northern Development Canada's (AANDC) Indian Registry System, as of December 31, 2012, there are approximately 14,649 First Nations people living in New Brunswick, both on and off reserve.

The Aboriginal Affairs Secretariat continues to encourage a proactive, coordinated and balanced approach to relationship building on a number of Aboriginal matters of increasing complexity. This includes the development of working relationships, cultural activities, economic development initiatives and best practices.

The Secretariat provides support, information and advice to the Premier as minister responsible for Aboriginal Affairs and to provincial departments regarding program management, planning, policy development, communications, interdepartmental coordination and intergovernmental relations.

AAS supports the Premier / First Nations meetings designed to advance government commitments to engage First Nations in an inclusive decision-making process with a vision of First Nations as a true partner in government.

AAS collaborates with provincial departments to develop a provincial position on Aboriginal issues related to health, education, housing, family and community services, sport and culture, environment, natural resources management and economic development.

INTRODUCTION

Le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) joue un rôle de premier plan au sein du gouvernement provincial en ce qui a trait au traitement des questions autochtones et au renforcement des relations avec les Autochtones ainsi que dans le cadre de son rôle de liaison entre le gouvernement provincial, les Premières Nations et un certain nombre d'organismes autochtones. Le Nouveau-Brunswick compte quinze collectivités des Premières Nations, dont six collectivités de Wolastoqiyik (Malécites) le long de la rivière Saint-Jean et neuf collectivités de Mi'kmaq sur les côtes est et nord de la province. Selon le système d'inscription des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), au 31 décembre 2012, le Nouveau-Brunswick comptait environ 14 649 membres des Premières Nations, dans les réserves et hors réserve.

Le SAA continue de favoriser une approche proactive, coordonnée et équilibrée dans le but de nouer des liens avec les Premières Nations pour traiter certaines questions qui les touchent et qui gagnent en complexité. Cette approche comprend la création de relations de travail, d'activités culturelles, d'initiatives de développement économique et de pratiques exemplaires.

Le Secrétariat apporte du soutien, de l'information et des conseils au premier ministre, en tant que ministre responsable des Affaires autochtones, et aux ministères provinciaux relativement à la gestion des programmes, à la planification, à l'élaboration des politiques, aux communications, à la coordination interministérielle et aux relations intergouvernementales.

De plus, le SAA apporte un soutien aux rencontres du premier ministre et des Premières Nations destinées à faire progresser les engagements du gouvernement relativement à la participation des Premières Nations à un processus décisionnel inclusif à titre de réelles partenaires du gouvernement.

Il collabore également avec les ministères provinciaux afin de formuler une position provinciale sur les questions autochtones liées à la santé, à l'éducation, au logement, aux services familiaux et communautaires, au sport et à la culture, à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et au développement économique.

As a result of the structural reorganization designed to streamline administration, improve performance and better align existing resources with government renewal goals, AAS was incorporated into the Executive Council Office. The Secretariat is now a division of the Executive Council Office and the Premier continues as minister responsible for Aboriginal Affairs.

This Annual Report for the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) provides an update of the main activities undertaken by the Secretariat.

VISION STATEMENT

“Aboriginals and Non-Aboriginals value their role in building the future of New Brunswick”.

MISSION STATEMENT

“The Secretariat will lead New Brunswick in building strong relationships with First Nations through mutual understanding and respect while building upon our cultural diversity”.

MANDATE

The Secretariat is the liaison between the Mi'kmaq and Maliseet people, Canada and the Province of New Brunswick on key issues linked to: Economy Building; Education; Consultations; and Social Development.

Our mandate will be achieved by:

- Assisting First Nation communities with the advancement of initiatives based on sound business plans designed to support sustainable economic opportunities;
- Recognizing that enhanced education requirements for First Nation students is a pillar to success and advocating for federal investment in enhanced education;
- Supporting a meaningful Consultation process

Par suite de la réorganisation structurelle visant la rationalisation de l'administration, l'amélioration du rendement et une meilleure harmonisation de l'utilisation actuelle des ressources et des objectifs de renouvellement, le SAA a été intégré au Bureau du Conseil exécutif. Le Secrétariat est désormais une division du Bureau du Conseil exécutif; le premier ministre demeure le ministre responsable des Affaires autochtones.

Le présent rapport annuel du SAA fait le point sur les principales activités du Secrétariat.

ÉNONCÉ DE VISION

« Un Nouveau-Brunswick où les Autochtones et les non-Autochtones accordent de l'importance au rôle qu'ils ont à jouer pour bâtir l'avenir de la province. »

ÉNONCÉ DE MISSION

« Le Secrétariat guidera le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour l'aider à créer de solides liens avec les Premières Nations grâce à la compréhension et au respect mutuels, tout en développant notre diversité culturelle. »

MANDAT

Le Secrétariat assure la liaison entre les Mi'kmaq, les Malécites, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada sur d'importantes questions ayant trait à l'expansion de l'économie, à l'éducation, à la consultation et au développement social.

Nous réaliserons notre mandat :

- en aidant les collectivités des Premières Nations à faire progresser des initiatives fondées sur de solides plans d'activités conçus pour favoriser des possibilités économiques durables;
- en reconnaissant que les exigences en matière d'amélioration de l'éducation des élèves des Premières Nations constituent une clé du succès et en intervenant auprès du gouvernement fédéral pour le financement de l'amélioration de l'éducation;
- en favorisant un réel processus de

with First Nations;

- Advocating for the consistent delivery of social programs to close the gaps that currently exist between First Nation people and other New Brunswickers.

VALUES

As part of New Brunswick's public service, the following values are central to our relationship and our work:

- Integrity - Public servants act honestly, fairly and openly, they honour their commitments, and they do not use public office for private or personal gain.
- Respect – Public servants treat one another and all citizens with respect by ensuring fairness, upholding the merit principle, supporting diversity, valuing workplace safety and wellness, and ensuring that the workplace is free from discrimination and harassment.
- Impartiality – Public servants act objectively, professionally and lawfully and with respect for the authority of the government of the day.
- Service – Public servants provide service to the public that is timely, competent, fair, efficient and effective.
- Competence – Public servants strengthen their own capabilities and foster the professional development of other public servants so as to serve well the government of the day and the public.

OVERVIEW

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued working in good faith, on a government-to-government basis, with the First Nation communities to resolve issues identified through the bilateral process. The 2007 *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement* enabled the process of relationship building and cooperation between the

consultation avec les Premières Nations;

- en encourageant la prestation uniforme des programmes sociaux afin de réduire les inégalités existantes entre les membres des Premières Nations et le reste de la population du Nouveau-Brunswick.

VALEURS

Le SAA faisant partie intégrante du gouvernement du Nouveau-Brunswick, les valeurs suivantes sont au cœur même de nos relations et de notre travail :

- Intégrité – Les fonctionnaires font preuve d'honnêteté, de justice et de transparence; ils respectent leurs engagements; ils n'utilisent pas leur poste dans la fonction publique pour obtenir des gains privés ou personnels.
- Respect – Les fonctionnaires traitent leurs collègues et tous les citoyens avec respect : ils assurent l'équité, agissent selon le principe du mérite, appuient la diversité, valorisent la sécurité et le mieux-être au travail et s'assurent que le milieu de travail est exempt de discrimination et de harcèlement.
- Impartialité – Les fonctionnaires font preuve d'objectivité et de professionnalisme dans leur conduite qui est conforme à la loi et ils respectent l'autorité du gouvernement en place.
- Service – Les fonctionnaires servent la population avec promptitude, compétence, équité, efficience.
- Compétence – Les fonctionnaires renforcent leurs capacités et favorisent le perfectionnement d'autres fonctionnaires afin de bien servir le gouvernement en place et la population.

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le SAA a continué de travailler de bonne foi, de gouvernement à gouvernement, avec les collectivités des Premières Nations afin de résoudre les problèmes relevés dans le cadre du processus bilatéral. L'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, signé en 2007, a permis de poursuivre

Province and the First Nations to continue.

The provincial government and the Joint Economic Development Initiative (JEDI) partnered to support adult learning services on First Nations. PNB provided funding that helped co-ordinate adult learning opportunities in the 15 First Nations communities to maximize employment of Aboriginal people in New Brunswick.

On June 21, 2012, AAS supported the Premier's participation at the National Aboriginal Day celebrations that took place at the Officer's Square in Fredericton under the theme "Honouring our Aboriginal Woman", which celebrated and honoured the contributions made by Aboriginal women in the country.

On October 16, 2012, the Aboriginal Affairs Secretariat hosted the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs Meeting in Saint John. This two-day meeting provided an opportunity to focus on Aboriginal issues at an inter-provincial level and discuss issues of mutual concern as well as highlight the success stories, best practices and challenges currently faced by First Nations and Aboriginal people in Atlantic Canada.

In December 2012, at a Premier/All Chiefs Meeting, the Premier presented Jubilee Medals to several First Nation Chiefs in New Brunswick.

The Tobique Riverbank Restoration Project, which began in 2009 after the provincial government signed a Memorandum of Understanding calling for work to be done along the banks of the Tobique River, was completed. In partnership, members of the Tobique First Nations and representatives from the province worked to restore significant parts of the riverbanks, increasing the overall safety and quality of life for community members. The project was also successful in encouraging a number of training and employment opportunities for the community members.

le processus d'amélioration des relations et de la coopération entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

Le gouvernement provincial et l'équipe de l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) ont formé un partenariat afin de soutenir les services d'apprentissage pour les adultes des Premières Nations. Le gouvernement provincial a fourni des fonds pour aider à coordonner les projets d'apprentissage pour les adultes dans les 15 collectivités des Premières Nations, afin de maximiser les chances d'emploi des membres des Premières Nations au Nouveau-Brunswick.

Le 21 juin 2012, le SAA a appuyé la participation du premier ministre aux célébrations de la Journée nationale des Autochtones qui ont eu lieu à la Place des Officiers à Fredericton sous le thème « Honneur et hommage aux femmes autochtones »; l'activité visait à souligner la contribution des femmes autochtones du Canada et à leur rendre hommage.

Le 16 octobre 2012, le SAA a organisé une rencontre des sous-ministres responsables des affaires autochtones du Canada atlantique à Saint John. Cette rencontre de deux jours était l'occasion de se concentrer sur les questions autochtones à l'échelle interprovinciale et de discuter de questions d'intérêt commun ainsi que de faire ressortir les exemples de réussite, les pratiques exemplaires relatives aux Premières Nations et aux communautés autochtones du Canada atlantique, mais aussi les défis auxquels ces peuples sont confrontés à l'heure actuelle.

En décembre 2012, au cours d'une rencontre entre les chefs des Premières Nations et le premier ministre, ce dernier a remis de nombreuses Médailles du jubilé de diamant à plusieurs chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

Le projet de restauration des rives de la rivière Tobique, entamé en 2009 à la suite de la signature d'un protocole d'entente par le gouvernement provincial appelant le début des travaux le long des rives de la rivière, a été mené à terme. Des membres de la Première Nation de Tobique et des représentants du gouvernement provincial ont travaillé en partenariat pour restaurer une grande partie du secteur riverain, améliorant la sécurité publique et la qualité de vie des membres de la collectivité. Le projet a aussi permis de générer des occasions d'emploi et de formation pour les membres de la collectivité.

PROJECT MANAGEMENT UNIT

The Project Management Unit is responsible for major initiatives including the Bilateral and Tripartite Agreement and management of community projects.

The overall goal of the unit is to strengthen working relationships between provincial and federal governments, the private sector, and First Nations.

The primary functions are as follows:

- To negotiate and manage agreements and projects;
- To facilitate the bilateral and tripartite process;
- To foster working relationships and partnerships with Aboriginal communities and organizations;
- To promote social and economic development to increase self-reliance of First Nation communities.

2012-2013 ACCOMPLISHMENTS

Bilateral Agreement

Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement

In 2012-2013, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued efforts to build a strong relationship with First Nations under the *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement*, signed June 22, 2007.

The objective of this Agreement is for the parties to work in good faith, on a government-to-government basis, to resolve bilateral issues identified by the parties such as: land and resources; governance and jurisdiction; economic development and sustainability; health; education; and social development.

During the 2012-2013 fiscal year, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) supported the Premier's participation at the May 18, 2012 Minister / First Nation Chiefs meeting held in Saint John. The Forest Management Plan, future revenue sharing opportunities and other issues were discussed.

AAS supported the December 6, 2012 Premier /

UNITÉ DE GESTION DES PROJETS

L'Unité de gestion des projets a la responsabilité d'initiatives importantes, dont l'accord bilatéral et l'entente tripartite, ainsi que de la gestion de projets communautaires.

Elle a pour objectif général de renforcer les relations de travail entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, le secteur privé et les Premières Nations.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- négocier et gérer des accords et des projets;
- faciliter le processus bilatéral et tripartite;
- favoriser l'établissement de relations de travail et de partenariats avec les collectivités et les organisations autochtones;
- promouvoir le développement social et économique afin d'accroître l'autosuffisance des collectivités des Premières Nations.

RÉALISATIONS DE 2012-2013

Accord bilatéral

Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

En 2012-2013, le SAA a poursuivi ses efforts en vue de renforcer les relations avec les Premières Nations conformément à l'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, signé le 22 juin 2007.

Cet accord vise à ce que les parties travaillent de bonne foi, de gouvernement à gouvernement, pour résoudre les problèmes bilatéraux qu'elles ont cernés, notamment en ce qui concerne : les terres et les ressources, la gouvernance et les domaines de compétence, le développement et la durabilité économique, la santé, l'éducation et le développement social.

Durant l'exercice financier 2012-2013, le SAA a appuyé la participation du premier ministre à une rencontre entre le ministre et les chefs des Premières Nations, qui a eu lieu à Saint John le 18 mai 2012. Le plan d'aménagement forestier, les futures occasions de partage des revenus et d'autres points ont été abordés.

Le SAA a également appuyé la rencontre entre le

First Nation Chiefs meeting held in Fredericton. Open discussion concerning several major initiatives such as a Wind Power Project, New Brunswick Aboriginal Sport and Recreation Authority, and Federal/Provincial Information and Communications Technology (ICT) Project took place as well as a presentation of the Diamond Jubilee Medals to First Nations Chiefs.

There were several roundtables in regards to Heritage, Lands and Resources, and Social Development. Attempts were made to re-establish the Gaming table as part of a broader Economic Development table. The Heritage Table resulted in a Memorandum of Understanding on the protocols to be followed in dealing with Aboriginal artifacts and culturally or historically significant sites. Under the Land and Resources Table, there were discussion on Commercial Harvesting Agreements, Protected Natural Areas, Surplus Lands and Angling Lease Action. Under the Social Development Table, work is being continued in respect to the Social Policy Changes.

The Technical Negotiation Committee (TNC) continued to meet and is working on amendments to the Bilateral Agreement to allow for more interaction between the Tripartite Process and the Bilateral Process, and to formally recognize the Assembly of First Nations Chiefs in New Brunswick (AFNCNB) as the lead on the Bilateral Process as well.

Tripartite Agreement
Mi'gmaq Wolastoqiyik / New Brunswick / Canada Umbrella Agreement

In 2012-2013, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued discussions with First Nations and the Federal Government under the *Mi'gmaq Wolastoqiyik / New Brunswick / Canada Umbrella Agreement*, signed September 9, 2011.

The objective of this agreement is to provide First Nations and provincial and federal governments with a framework to guide discussions on Aboriginal and treaty rights and self-government.

premier ministre et les chefs des Premières Nations qui a eu lieu à Fredericton le 6 décembre 2012. Cette rencontre a permis aux participants de débattre ouvertement de diverses initiatives telles qu'un projet éolien, l'Association sportive et récréative autochtone du Nouveau-Brunswick (New Brunswick Aboriginal Sport and Recreation Authority) et le projet fédéral/provincial d'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC). C'était aussi l'occasion de présenter à différents chefs des Premières Nations la Médaille du jubilé de diamant.

Plusieurs tables rondes à propos du patrimoine, des terres et des ressources ainsi que du développement social ont été organisées. Des tentatives visaient à réintégrer les jeux de hasard aux activités globales de développement économique. La table ronde sur le patrimoine s'est conclue par un protocole d'entente sur le traitement des artefacts autochtones et des sites à valeur culturelle ou historique. Les ententes relatives à la récolte commerciale de bois, les zones naturelles protégées, les terrains excédentaires et des actions touchant les baux de pêche à la ligne ont été abordés dans le cadre de la table ronde sur les terres et les ressources. Les travaux de modification aux politiques sociales se sont poursuivis dans le cadre de la table ronde sur le développement social.

Les membres du Comité technique de négociation (CTN) continuent de se réunir et de se pencher sur les modifications à l'accord bilatéral dans le but de favoriser une interaction accrue entre les processus bilatéral et tripartite ainsi que la reconnaissance officielle du rôle de premier plan de l'Assemblée des chefs de Premières Nations du Nouveau-Brunswick (ACPNNB) dans le processus bilatéral.

Entente tripartite
Entente générale Mi'gmaq Wolastoqiyik – Nouveau-Brunswick – Canada

En 2012-2013, les discussions se sont poursuivies entre le SAA, les Premières Nations et le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente générale Mi'gmaq Wolastoqiyik – Nouveau-Brunswick – Canada, signée le 9 septembre 2011.

Cette entente vise à fournir un cadre aux Premières Nations, au gouvernement du Nouveau-Brunswick et au gouvernement fédéral pour orienter les discussions liées aux droits ancestraux et issus de traités ainsi qu'à l'autonomie

During 2012-2013, AAS in collaboration with the Assembly of First Nations Chiefs in New Brunswick (AFNCNB) and the federal government drafted a Framework Agreement; however the signing of this agreement was postponed by the AFNCNB in order that they may present it to each First Nation community. AAS supports this process and provided capacity funding to help AFNCNB with the communication process.

The final drafts of the agreements have been reviewed and approved by both the federal and Provincial Government's and the AFNCNB and all parties have been working with the spirit of the Interim Consultation Protocol until an official signing can be arranged. AAS looks forward to continuing on this important path to recognize rights of our First Nations peoples in New Brunswick.

**Tobique Riverbank Stabilization Project
*Memorandum of Understanding between the Province of New Brunswick and Tobique First Nation***

The Secretariat continued to participate on the Tobique Riverbank Stabilization Project Steering and Financial Committee formed through a Memorandum of Understanding (MOU) signed in December 2009 between the Province of New Brunswick and Tobique First Nation. The MOU ensures maximum economic development opportunities and benefits for the Tobique First Nation community.

In partnership, Tobique First Nation and the province worked to restore significant parts of the riverbank. Using a Community First Approach, the Tobique First Nation was successful in completing the stabilization of over 1200 meters of the Tobique Riverbank. The Community First Approach focused on training and employing First Nations people to complete a substantial portion of the project in a sustainable manner. Where tasks requiring further expertise were encountered, the project proponents adapted a community first approach and used local resources. This augmented the socio-economic impact by supporting individuals and companies who support Tobique First Nation businesses and institutions.

gouvernementale.

En 2012-2013, le SAA, en collaboration avec l'ACPNNB et le gouvernement fédéral, a rédigé l'ébauche d'une entente-cadre; la signature de cette entente a toutefois été reportée par l'ACPPNB pour la présenter d'abord à chacune des collectivités des Premières Nations. Le SAA, qui approuve ce processus, a facilité l'opération de communication en fournissant une aide financière à l'APCNNB.

Les gouvernements fédéral et provincial ont examiné et approuvé la version définitive de l'Entente. L'ACPNNB et toutes les parties travaillent dans le respect du protocole de consultation intermédiaire, jusqu'à la signature officielle de l'Entente. Le SAA attend avec impatience d'aller de l'avant avec ce projet important de reconnaissance des droits des membres des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

**Projet de stabilisation des rives de la rivière Tobique
Protocole d'entente entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Tobique**

Le Secrétariat a continué de siéger au comité directeur et financier du projet de stabilisation des rives de la rivière Tobique, formé au moyen d'un protocole d'entente entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Tobique signé en décembre 2009. Ce protocole d'entente veille à ce que la Première Nation de Tobique bénéficie au maximum des occasions de développement économique et des retombées qui en découleront.

La Première Nation de Tobique et le gouvernement provincial ont travaillé en partenariat à la restauration de sections importantes des rives de la rivière. Grâce à une approche axée sur la communauté, la Première Nation de Tobique a mené à bien la stabilisation de plus de 1 200 mètres de rives de la rivière Tobique. Cette approche préconise la formation et l'embauche des membres des Premières Nations pour réaliser de façon durable une partie substantielle du projet. Lorsque des tâches demandaient des compétences spécialisées, les promoteurs adoptaient une approche axée sur la communauté et utilisaient des ressources locales. Cette façon de faire a permis d'accroître l'incidence socioéconomique du projet en aidant

In 2012-2013, during an inspection of the riverbank project, exposed infrastructure along the River Road was detected. Upon further inspection it was deemed un-safe for traffic related purposes. Negotiations began with the Federal Government to rehabilitate the road for safety reasons.

In June 2012, the Federal and Provincial Governments reached an agreement that the Federal Government would assume the remainder of the riverbank stabilization project to address the exposed infrastructure along the River Road and incur the additional financial costs related to the slope and design of the work required. The scope of this project impacted the ability for Tobique First Nation to complete the riverbank stabilization as outlined in the MOU; however, the Tobique First Nation in partnership with the Province of New Brunswick would complete the Harmful Alteration, Disturbance or Destruction (HADD) Compensation that is required by the Department of Fisheries and Oceans (DFO) with respect to permitting in water work for the total riverbank stabilization project. A historical site, Indian Meadows was chosen to be protected and was accepted by DFO to off-set compensation requirements. The Indian Meadows compensation project was completed again using the Community First Approach. Since the Federal Government acquired all the financial cost associated with the completion of the riverbank stabilization project; the Aboriginal Affairs Secretariat and the Tobique First Nation worked collaboratively to advance further projects related to the MOU such as an Energy proposal with respect to 5 Mega Watts of power and an investigation of a dumpsite.

AAS has maintained an open dialogue with the Chief and Council of Tobique First Nation and all parties involved are pleased with the work that has been accomplished to date. The MOU has already initiated improvement in the overall quality of life of Tobique First Nation by addressing the health and safety issues with the completion of a phase of the riverbank stabilization project which was formally dedicated to Elder Peter Bernard on October 22,

les personnes et les sociétés qui soutiennent les entreprises et les institutions de la Première Nation de Tobique.

En 2012-2013, au cours d'une inspection dans le cadre du projet, on a relevé des parties d'infrastructure à risque le long du chemin River. Une inspection subséquente a permis de déclarer les lieux non sécuritaires à la circulation. On a entamé des négociations avec le gouvernement fédéral visant la réhabilitation de la route pour en assurer la sécurité.

En juin 2012, les gouvernements fédéral et provincial sont parvenus à un accord qui prévoit que le gouvernement fédéral poursuivra les travaux du projet de stabilisation des rives de la rivière Tobique pour résoudre les problèmes d'infrastructure et financera les coûts additionnels liés à l'aménagement des pentes et à la détermination des travaux requis. Ce projet d'envergure a eu des répercussions sur la capacité de la Première Nation de Tobique de mener à terme le projet de stabilisation des rives, tel que décrit dans le protocole d'entente. Toutefois, la Première Nation de Tobique, en partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, prendra des mesures compensatoires de détérioration, de destruction ou de perturbation (DDP), tel que le prescrit le ministère des Pêches et des Océans (MPO) pour l'octroi de permis d'exécution de travaux dans des cours d'eau, pour l'ensemble du projet de stabilisation des rives. On a choisi de protéger un site historique, Indian Meadows, et le MPO a accepté qu'il fasse l'objet des mesures compensatoires. Le projet de compensation d'Indian Meadows a aussi été mené conformément à l'approche axée sur la communauté. Étant donné que le gouvernement fédéral a assumé les dépenses additionnelles nécessaires pour terminer le projet de stabilisation des rives, le SAA et la Première Nation de Tobique ont travaillé ensemble afin de faire avancer d'autres projets liés au protocole d'entente, tels que l'ébauche d'un projet énergétique de cinq mégawatts et l'examen d'un site d'enfouissement.

Le SAA a maintenu un dialogue ouvert avec le chef et le conseil de la Première Nation de Tobique, et toutes les parties intéressées sont ravies du travail accompli jusqu'ici. Le protocole d'entente a déjà entraîné une amélioration de la qualité de vie globale de la Première Nation de Tobique, notamment en ce que la dernière phase du projet de stabilisation des rives de la rivière a permis de régler certaines questions de santé et

2012.

Joint Economic Development Initiative (JEDI)

AAS continued to support the Joint Economic Development Initiative (JEDI), established in 1995 as a tripartite agreement to coordinate the economic development opportunities for the aboriginal communities in New Brunswick. JEDI has evolved over the years and today is an independent incorporated entity and is administered by a Board of Directors.

In 2012, Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI) merged with JEDI. This was a strategic decision to house Aboriginal workforce and economic development initiatives under one umbrella.

JEDI, in partnership with AAS and the Aboriginal Affairs Working Group (AAWG), successfully launched a website designed to help encourage economic growth in First Nation communities in New Brunswick in 2011. This new website was championed in Ottawa and made entirely possible through funding and expertise contributed by New Brunswick and the Secretariat.

During 2012-2013, JEDI, Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI) and AAS continue to monitor and populate the website based on the direction of the AAWG. There are 39 bilingual success stories posted on the website. These stories highlight proven, promising, ongoing, innovative approaches, and international experiences with Access to Capital; Training, Development and Capacity Building; Effective leadership and governance; Promotion of partnerships; Micro-financing; Resource Revenue Sharing/Resource Benefits Sharing; Infrastructure and; Coordination and Information Sharing. Since the website's inception, there have been more than 7,500 website visits.

JEDI partnered with Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI) on the \$4.12 Million New Brunswick Aboriginal Information and Communications Technology project in 2011, which will see 150 Aboriginal people trained in ICT

de sécurité. Par ailleurs, celle-ci a été officiellement dédiée à l'aîné autochtone Peter Bernard le 22 octobre 2012.

Initiative conjointe de développement économique

Le SAA a continué d'appuyer l'ICDE, établie en 1995 en tant qu'entente tripartite destinée à coordonner les occasions de développement économique dans les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. Au cours des années, l'ICDE a évolué pour devenir aujourd'hui une entité indépendante incorporée et administrée par un conseil d'administration.

En 2012, la Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI) et l'ICDE ont fusionné. Cette décision stratégique visait à regrouper les initiatives touchant la main-d'œuvre et le développement économique des communautés autochtones.

Plus tôt, en 2011, l'ICDE, en partenariat avec le SAA et le Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA), a lancé avec succès un site Web conçu pour favoriser la croissance économique des collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Présenté à Ottawa, ce site Web a été rendu possible grâce au financement et à l'expertise du Nouveau-Brunswick et du Secrétariat.

En 2012-2013, l'ICDE, la AWDI et le SAA ont continué à gérer et à mettre à jour le site, sous la direction du GTAA. Trente-neuf histoires de réussite sont publiées dans les deux langues officielles sur le site Web. Ces histoires mettent en valeur des approches prouvées, prometteuses, en cours et novatrices, et présentent des expériences internationales liées à des sujets comme : l'accès au capital; la formation, le perfectionnement professionnel et le renforcement des capacités; le leadership efficace et la gouvernance; la promotion de partenariats; le microfinancement; le partage des revenus et des bénéfices tirés des ressources; l'infrastructure; la coordination et la mise en commun de l'information. Depuis sa création, le site Web a reçu plus de 7 500 visiteurs.

En 2011, l'ICDE s'est également associée à la AWDI dans le cadre du Projet des technologies de l'information et des communications à l'intention des Autochtones du Nouveau-Brunswick (PTICANB) de 4,12 millions de dollars qui

programming over three years.

In 2012-2013, 93 clients have been successfully trained in the NBAICT and 49 of these students moved onto the technical streams (Mobile Application Development and Network/Desktop Support). Students will graduate in the spring of 2014. Many students have already obtained summer employment with companies such as NB Power, Siemens and Stellar. JEDI and AWDI are in the process of arranging internship possibilities for students, which could lead to full-time employment upon successful completion.

First Nation Road Assessment

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS), the Department of Transportation and Infrastructure (DTI) and the federal government worked in collaboration to assess road conditions on First Nations. Digital video was collected using a vehicle equipped with video recording equipment and then a visual road condition assessment of the road segments was conducted by DTI technical experts.

In 2012, the study was completed and presented to the provincial government, First Nations and the federal government. The assessment indicated that the total road kilometre on First Nations is 117KMs in New Brunswick. This data is now part of the DTI asset management system and is updated on an annual basis. The objective is to develop a federal provincial plan to upgrade the infrastructure.

AAS supported the Premier's meeting with the Aboriginal Affairs and Northern Development Canada's (AANDC) Minister in the fall of 2012 in Ottawa and again in March 2013 where the issue of First Nation Roads was raised. In the interim, AAS was directed to explore other possible funding for the project and has been working with DTI to explore a possible P3 project with the Federal Government. The Federal Government has announced that it is interested in conducting a financial assessment of the project for further consideration. AAS and DTI are continuing to explore this opportunity.

permettra à 150 Autochtones de recevoir une formation de trois ans en TIC.

En 2012-2013, 93 clients ont réussi la formation offerte dans le cadre du PTICANB et 49 clients ont poursuivi des études dans des domaines techniques (création d'applications mobiles, et soutien de réseau et bureautique). Les étudiants obtiendront leur diplôme au printemps 2014. Bon nombre d'entre eux ont déjà obtenu des emplois d'été dans des entreprises comme Énergie NB, Siemens et Stellar. L'ICDE et la AWDI s'affairent à organiser des occasions de stage pour les étudiants, qui pourraient mener à des emplois à temps plein si les étudiants affichent un bon rendement.

Évaluation de l'état des routes sur les territoires des Premières Nations

Le SAA, le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) et le gouvernement fédéral ont travaillé ensemble en vue d'évaluer l'état des routes sur les territoires des Premières Nations. On a enregistré numériquement une vidéo des routes grâce à un véhicule muni du matériel d'enregistrement vidéo nécessaire et, ensuite, des experts techniques du MTI ont procédé à l'évaluation visuelle de chaque segment de route.

En 2012, on a terminé l'étude et on l'a présentée au gouvernement provincial, aux Premières Nations et au gouvernement fédéral. L'évaluation a permis de constater que le réseau routier des territoires des Premières Nations du Nouveau-Brunswick totalisait 117 km. Cette donnée est désormais incluse au système de gestion des actifs du MTI et est mise à jour annuellement. L'objectif est d'élaborer un plan fédéral-provincial de modernisation de l'infrastructure.

Le SAA a appuyé une rencontre du premier ministre avec le ministre des AADNC à l'automne 2012 à Ottawa, puis une autre en mars 2013, dans le cadre desquelles ils ont abordé la question de l'état des routes sur les territoires des Premières Nations. Durant l'interim, le SAA a reçu la directive d'explorer d'autres options de financement pour ce projet, et s'est penché, avec le MTI, sur la possibilité d'un projet de partenariat public-privé avec le gouvernement fédéral. Ce dernier a annoncé qu'il voulait effectuer une évaluation financière du projet aux fins d'examen ultérieur. Le SAA et le MTI continuent d'explorer cette avenue.

New Brunswick Indian Summer Games – Eel River Bar First Nation

The Secretariat supported the Premier's attendance at the 2012 New Brunswick Indian Summer Games (NBISG) held at Eel River Bar First Nation from August 8-11, 2012. This is the third year for the summer games following a 24 year absence.

The 2012 New Brunswick Indian Summer Games were awarded to Eel River Bar First Nation through a bid process facilitated by the New Brunswick Aboriginal Sport and Recreation Authority (NBASRA). The communities of Saint Mary's, Elsipogtog, Metepenagiag, Esgenoôpetitj, Woodstock, Tobique, Eel Ground and Eel River Bar participated. Some of the sports included were baseball, floor hockey, soccer, track, canoeing and golf. Communities were equally well represented in both youth and adult sport as over 1000 athletes and coaches participated in the games.

Disaster Mitigation – Tobique First Nation

Following the 2012 spring flooding in the Perth-Andover/Tobique area of the province, AAS supported the inclusion of the Tobique First Nation in the government's review and study of mitigations issues in the region. In the final report of the provincial review process, the Tobique First Nation was approved for three projects to help prevent future flooding on the First Nation. One project was to start within 2012-2013 and the other two projects were to begin the following year.

The Secretariat continued to participate on the Steering and Financial Committee that was established for the Tobique First Nation Riverbank Stabilization Project through a Memorandum of Understanding (MOU) signed in December 2009 between the Province of New Brunswick and Tobique First Nation.

During 2012-2013, Tobique First Nation and the province worked to protect residences and infrastructure from further flood damages. Using a Community First Approach, the Tobique First Nation was successful in completing the Flood Mitigation project. The goal of the project was primarily to mitigate future flood damages at the

Jeux autochtones d'été du Nouveau-Brunswick (Première Nation d'Eel River Bar)

Le Secrétariat a appuyé la participation du premier ministre à l'édition 2012 des Jeux autochtones d'été du Nouveau-Brunswick (JAENB), qui ont eu lieu sur le territoire de la Première Nation d'Eel River Bar du 8 au 11 août 2012. Les jeux d'été sont de retour pour la troisième année consécutive, après une absence de 24 ans.

La Première Nation d'Eel River Bar a été sélectionnée pour accueillir les JAENB de 2012 après un processus de mise en candidature supervisé par l'Association sportive et récréative autochtone du Nouveau-Brunswick. Les collectivités de St. Mary's, d'Elsipogtog, de Metepenagiag, d'Esgenoôpetitj, de Woodstock, de Tobique, d'Eel Ground et d'Eel River Bar ont participé aux Jeux. Les activités sportives comprenaient entre autres le baseball, le hockey en salle, le soccer, la piste, le canot et le golf. Les jeunes et les adultes représentaient les collectivités de façon égale grâce à la participation de plus de 1 000 athlètes et entraîneurs.

Atténuation des catastrophes (Première Nation de Tobique)

En 2012, à la suite des inondations de crues printanières dans la région du village de Perth-Andover et de la Première Nation de Tobique, le SAA a appuyé la participation de la Première Nation de Tobique à l'étude des mesures d'atténuation dans la région. Dans le rapport final découlant du processus d'examen provincial, trois projets de prévention des inondations ont été approuvés pour le territoire de la Première Nation de Tobique. L'un des projets devait débuter en 2012-2013, et les deux autres, l'année suivante.

Le Secrétariat a continué de siéger au comité directeur et financier du projet de stabilisation des rives de la rivière Tobique, formé au moyen du protocole d'entente conclu en décembre 2009 entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Tobique.

En 2012-2013, la Première Nation de Tobique et le gouvernement provincial se sont efforcés de protéger les résidences et l'infrastructure contre des dommages occasionnés par des inondations éventuelles. Grâce à une approche axée sur la communauté, la Première Nation de Tobique a mené à bien le projet d'atténuation des risques

residences and building lots, and control surface and storm-water runoff in order that erosion does not continue. The Community First Approach focused on training and employing First Nations people to complete a substantial portion of the project in a sustainable manner. Where tasks requiring further expertise were encountered, the project proponents adapted a community first approach and used local resources. This augmented the socio-economic impact by supporting individuals and companies who support Tobique First Nation businesses and institutions.

The other two approved projects would deal with the stabilization and flood proofing of the North West bank of the Tobique River and the East Bank of the Saint John River.

Buctouche First Nation Economic Development Project

AAS supported Buctouche First Nation by providing a small economic development grant to assist with their Aboriginal Tourism Initiative that would allow them to attract tourists who also visit the Pays de la Sagouine as well as provide employment and economic enrichment for the community.

Madawaska First Nation - Grey Rock Power Centre

The Aboriginal Affairs Secretariat supports the province's investment in the Grey Rock Power Centre. This multi-million commercial centre project is located on the Madawaska Maliseet First Nation, just off the Trans-Canada Highway, bordering on Edmundston. In 2012-2013, DTI completed paving of the ramps and overpasses; the Truck Stop and other retail commercial ventures opened in the spring of 2013. This development is what can happen when a plan and a vision are put into place. This project will pay in dividends for the First Nation and the region as a whole as it will create jobs for First Nations individuals and those who live in the surrounding area.

AAS also provided financial support in a small economic development grant to assist Madawaska

d'inondation. L'objectif du projet consistait principalement à atténuer les risques de dommages aux résidences et aux terrains à bâtir découlant des inondations ainsi qu'à maîtriser les eaux de ruissellement et d'orage afin d'enrayer l'érosion. L'approche axée sur la communauté préconise la formation et l'embauche des membres des Premières Nations pour réaliser de façon durable une partie substantielle du projet. Lorsque des tâches demandaient des compétences spécialisées, les promoteurs adoptaient une approche axée sur la communauté et utilisaient des ressources locales. Cette façon de faire a permis d'accroître l'incidence socioéconomique du projet en aidant les personnes et les sociétés qui soutiennent les entreprises et les institutions de la Première Nation de Tobique.

Les deux autres projets qui ont été approuvés concernent la stabilisation ainsi que la protection contre les inondations de la rive nord-ouest de la rivière Tobique et de la rive est de la rivière Saint-Jean.

Projet de développement économique de la Première Nation de Buctouche

Le SAA a versé une petite subvention de développement économique à la Première Nation de Buctouche pour soutenir son Initiative touristique autochtone visant à attirer les touristes qui visitent le Pays de la Sagouine ainsi qu'à favoriser les occasions d'emplois et l'économie de la collectivité.

Mégacentre commercial Grey Rock (Première Nation de Madawaska)

Le SAA est favorable à l'investissement provincial dans le mégacentre commercial Grey Rock. Le projet commercial sera réalisé dans la Première Nation malécite de Madawaska, en bordure de la Transcanadienne, à la hauteur d'Edmundston. En 2012-2013, le MTI a terminé le pavage des bretelles et des passages supérieurs; le relais routier et d'autres entreprises commerciales de détail ont ouvert leurs portes au printemps 2013. Un tel projet de développement est rendu possible grâce à la mise en place d'un plan et d'une vision. Globalement, la Première Nation et la région bénéficieront des retombées de ce projet, puisqu'il créera des emplois pour les membres des Premières Nations et les habitants de la région.

Le SAA a aussi fourni une aide financière par le truchement d'une petite subvention de

First Nation with the development of a destination resort and Indian park business plan.

Pabineau First Nation Economic Development Project

AAS supported the Pabineau First Nation by providing a small economic development grant to assist them with the development of the proposed Pabineau Truck Stop and Pabineau Industrial Park, which is part of their commercial development initiative which also included the following existing businesses such as the Pabineau Seafood Restaurant, Pabineau Gas Bar and Pabineau Smoke Shop.

Esgenoôpetitj First Nation Fish Plant

AAS supported Esgenoôpetitj First Nation purchase of an interest in the Pecherie Baie Chaleurs fish plant in Bas Caraquet along with the federal government. This is a great example of partnerships with all levels of government that will directly benefit the North East and the First Nation community of Esgenoôpetitj.

ABORIGINAL RELATIONS UNIT

The Aboriginal Relations Unit consists of three branches and is responsible for matters related to legislative coordination, relationship development and duty to consult.

Legislative Coordination Branch

The Legislative Coordination Branch is responsible for the internal service needs of the Secretariat including financial and administrative services, department and legislative coordination, communications and public information, including the Right to Information.

The primary functions include:

- Legislative support during sessions of the Legislative Assembly;
- Financial management, reporting, validation and verification of financial, statistical and data analysis to meet reporting and accountability requirements;

développement économique afin de soutenir la Première Nation de Madawaska dans la mise en valeur d'une station-destination et l'établissement d'un plan d'affaires pour un parc autochtone.

Projet de développement économique de la Première Nation de Pabineau

Le SAA a versé une petite subvention de développement économique à la Première Nation de Pabineau pour l'appuyer dans l'élaboration de sa proposition pour le relais routier et le parc industriel de Pabineau, qui fait partie de son initiative de développement commercial et qui intègre aussi des entreprises existantes telles que le restaurant Pabineau Seafood ainsi que le poste d'essence et la tabagie de Pabineau.

Usine de transformation du poisson de la Première Nation d'Esgenoôpetitj

En partenariat avec le gouvernement fédéral, le SAA a aidé la Première Nation d'Esgenoôpetitj à acheter des parts de l'usine de transformation du poisson Pêcherie Baie Chaleurs de Bas-Caraquet. Il s'agit d'un excellent exemple de partenariat entre tous les échelons gouvernementaux, dont profiteront directement la région du Nord-Est et la Première Nation d'Esgenoôpetitj.

UNITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES

L'Unité des relations autochtones est constituée de trois directions et elle a la responsabilité des questions ayant trait à la coordination législative, au développement des relations et à l'obligation de consulter.

Direction de la coordination législative

La Direction de la coordination législative répond aux besoins en matière de services internes du Secrétariat, notamment en ce qui a trait aux services financiers et administratifs, à la coordination ministérielle et législative, aux communications et à l'information du public, y compris le droit à l'information.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- offrir un soutien législatif durant les séances de l'Assemblée législative;
- assurer la gestion financière, y compris la présentation, la validation et la vérification des données financières, statistiques et d'évaluation utilisées pour répondre aux

- To prepare main estimates and public accounts, and related briefing books;
- To provide essential administrative support and services to the Secretariat;
- To lead and coordinate responses to requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*.

2012-2013 ACCOMPLISHMENTS

The Aboriginal Affairs Secretariat's Grants Program

The Aboriginal Affairs Secretariat supports First Nation communities, Aboriginal organizations, and First Nation individuals through the Aboriginal Affairs Secretariat's Grants Program. Small-scale, non-profit projects of a social, cultural and educational nature are eligible for funding.

During 2012-2013, 29 grant applications were approved out of a total of 41 applicants. Grants ranged from \$250 to \$5,000 to fund cultural events such as Pow Wows, National Aboriginal Day celebrations, Educational events such as E-Spirit Gathering and National Aboriginal Science Camp. AAS also provided support for initiatives such as Residential School Survivors/Victims memorial and Aboriginal Addiction Awareness Week. Both the Province and the First Nations benefit through these collaborative efforts.

The New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat Award for the Celebration of Aboriginal Heritage

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued to assist in promoting and preserving First Nations and Aboriginal culture and heritage through the New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat Award for the Celebration of Aboriginal Heritage. This is one of nine awards that are part of the New Brunswick Heritage Fairs program, a community-based, educational initiative directed towards students between the ages of 10-15. This program

besoins en matière de rapports et de reddition de comptes;

- préparer le budget principal et les comptes publics, y compris les cahiers d'information connexes;
- offrir un soutien et des services administratifs essentiels au Secrétariat;
- diriger et coordonner la préparation des réponses aux demandes de renseignements présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

RÉALISATIONS DE 2012-2013

Programme de subventions du Secrétariat des affaires autochtones

Le SAA offre une aide financière aux collectivités des Premières Nations, aux organisations autochtones et aux membres des Premières Nations grâce à son programme de subventions. Y sont admissibles les projets à petite échelle sans but lucratif de nature sociale, culturelle et éducative.

En 2012-2013, 29 demandes de subventions ont été approuvées sur un total de 41. Le programme a permis d'offrir des subventions de l'ordre de 250 \$ à 5 000 \$ afin d'appuyer différents événements culturels, comme des Pow Wows et des célébrations de la Journée nationale des Autochtones ainsi que des événements éducatifs, comme le rassemblement E-Spirit et le Camp national en sciences pour les Autochtones. Le SAA a aussi financé des initiatives telles que le monument commémoratif pour les survivants et les victimes des pensionnats et la Semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies chez les Autochtones. Ces efforts de collaboration profitent aussi bien au gouvernement provincial qu'aux Premières Nations.

Prix du Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone

Le SAA a continué de favoriser la promotion et la préservation de la culture et du patrimoine des Premières Nations et des Autochtones grâce à la remise du Prix du Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone. Il s'agit d'un des neuf prix qui font partie du programme des Fêtes du patrimoine du Nouveau-Brunswick, une initiative éducative communautaire destinée aux

is designed to inspire young people to tell stories and share information about Canadian legends, milestones and achievements.

This award provides an incentive for New Brunswick students to explore the unique contribution of First Nation and Aboriginal history and culture to our province while encouraging others to learn more about the significance of First Nation and Aboriginal heritage. In 2012-2013, awards were presented to students for projects such as: Aboriginal fishing; Native Legends and Micmac Culture.

Report on *Official Languages Act*

The Secretariat is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice. As a result of the development of an official languages plan, the secretariat has several initiatives in place which serve to promote official languages in the work place such as encouraging its staff to work in their official language of choice and providing opportunities for employees to develop and maintain their second language capabilities, as well as ensure that the secretariat's clients receive services in one of the official languages of their choice. In 2012-2013, the Secretariat provided tools to improve second-language capabilities for those employees who had already participated in second-language training to be able to preserve their second language skills.

During 2012-2013, the Secretariat received no official languages complaints.

Report on *Right to Information and Protection of Privacy Act*

Aboriginal Affairs Secretariat received 4 requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act* during 2012-2013. These requests were responded to within the 30-day timeframe.

Report on *Public Interest Disclosure Act*

The *Public Interest Disclosure Act* applies to wrongdoings in or related to the public service. It requires each department to state in an annual

élèves âgés de 10 à 15 ans. Le programme vise à encourager les jeunes à raconter des histoires et à échanger de l'information au sujet de légendes canadiennes, d'événements marquants et de réalisations.

Ce prix encourage les élèves du Nouveau-Brunswick à explorer la contribution particulière des Premières Nations et des Autochtones à l'histoire et à la culture de notre province, tout en incitant d'autres à en apprendre davantage sur l'importance du patrimoine autochtone. En 2012-2013, des élèves ont reçu des prix pour des projets touchant à la pêche autochtone, aux légendes autochtones et à la culture micmaque.

Compte rendu relatif à la *Loi sur les langues officielles*

Le Secrétariat s'engage à offrir activement au public des services de qualité dans la langue officielle de son choix. À la suite de l'élaboration du plan sur les langues officielles, le Secrétariat a mis en œuvre plusieurs initiatives de promotion des langues officielles en milieu de travail, par exemple des initiatives qui incitent les membres du personnel à travailler dans la langue officielle de leur choix, qui lui fournissent des occasions de parfaire et de conserver leurs compétences dans leur langue seconde et qui veillent à ce que les clients du Secrétariat reçoivent des services dans la langue officielle de leur choix. En 2012-2013, le Secrétariat a fourni des outils pour améliorer les compétences en langue seconde des employés qui ont déjà participé à un programme d'apprentissage d'une langue seconde afin qu'ils conservent les compétences acquises.

Au cours de 2012-2013, le Secrétariat n'a enregistré aucune plainte liée aux langues officielles.

Compte rendu relatif à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*

En 2012-2013, le SAA a reçu quatre demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. On a répondu à ces demandes dans les délais prescrits de 30 jours.

Compte rendu relatif à la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* s'applique aux méfaits commis au sein de la fonction publique ou concernant celle-ci. Elle exige

report the number of disclosures received, as well as information about the investigations of reported wrongdoings. Our Deputy Minister is the designated officer under section 7 of the *Public Interest Disclosure Act* to receive and deal with any disclosures under the Act. During the reporting period of 2012-2013, AAS had received no disclosures.

Relationship Development Branch

The Relationship Development Branch is responsible for facilitating interdepartmental and intergovernmental negotiations with First Nations and working with governments, First Nations, Aboriginal organizations, business and others to resolve longstanding issues between First Nations and the Province, as well as improve programs and services for Aboriginal communities in New Brunswick. This branch plays an integral role in maintaining an ongoing and productive dialogue between government and Aboriginal peoples.

The primary functions include:

- To develop and implement policies and procedures;
- To maintain an ongoing and productive dialogue between government and First Nations;
- To foster relationships based on good faith, equity, transparency, openness, trust and respect;
- To apply a coordinated provincial approach to negotiations concerning a wide range of Aboriginal issues.

2012-2013 ACCOMPLISHMENTS

Province / First Nation Visits

During 2012-2013, the Secretariat coordinated several meetings with the Premier and First Nation leaders to ensure Aboriginal communities had meaningful, ongoing dialogue with the Province. The Premier has met with several Chiefs in First Nation Communities and in Fredericton. The results of these meetings have yielded increased dialogue and respect between the Province and its

que chaque ministère dévoile dans un rapport annuel le nombre de divulgations reçues et les informations sur les enquêtes menées sur les méfaits signalés. Notre sous-ministre est le fonctionnaire désigné, en application de l'article 7, pour recevoir les divulgations en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* et y donner suite. Au cours de l'exercice 2012-2013, le SAA n'a reçu aucune divulgation.

Direction du développement des relations

La Direction du développement des relations a pour responsabilité de faciliter les négociations interministérielles et intergouvernementales avec les Premières Nations. Elle doit travailler avec les gouvernements, les Premières Nations, les organisations autochtones, les entreprises et d'autres intervenants en vue de résoudre des problèmes de longue date entre les Premières Nations et le gouvernement provincial et d'améliorer les programmes et les services destinés aux collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. La Direction joue un rôle essentiel dans le maintien d'un dialogue continu et productif entre le gouvernement et les peuples autochtones.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des politiques et procédures;
- maintenir un dialogue continu et productif entre le gouvernement et les Premières Nations;
- favoriser l'établissement de relations fondées sur la bonne foi, l'équité, la transparence, l'ouverture, la confiance et le respect;
- appliquer une approche provinciale coordonnée aux négociations concernant une vaste gamme de questions autochtones.

RÉALISATIONS DE 2012-2013

Visites du gouvernement chez les Premières Nations

En 2012-2013, le Secrétariat a organisé plusieurs rencontres entre le premier ministre et les dirigeants des Premières Nations afin de maintenir un dialogue ouvert et fructueux entre les collectivités autochtones et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre a rencontré de nombreux chefs dans les collectivités des Premières Nations et à Fredericton. Ces

First Nation residents. These meetings provided a means for the Chiefs and their Council to have an opportunity to share information directly with the Government of New Brunswick and are a positive step to building a stronger relationship between the Province and First Nations.

Meeting of the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs

The Secretariat hosted the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs meeting held October 16-17, 2012 in Saint John. The meeting is designed to bring deputy ministers and senior officials together from the four provinces to discuss issues and share information to help strengthen relations with Atlantic Canada's First Nations and Aboriginal communities. There are 33 First Nations communities, (25 Mi'kmaq, six Maliseet and two Innu) and five Inuit communities in Atlantic Canada. The meeting focused on issues such as economic development, education, social programs, and federal co-operation.

Aboriginal Affairs working Group (AAWG) - Meeting of the Provincial and Territorial Ministers of Aboriginal Affairs and Leaders of the National Aboriginal Organizations

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) supported the Premier as a member of the Aboriginal Affairs Working Group (AAWG), which is composed of Ministers of Aboriginal Affairs from all provinces and territories and the national leaders from five national Aboriginal organizations (Assembly of First Nations, Congress of Aboriginal Peoples, Native Women's Association of Canada, Métis National Council and Inuit Tapiriit Kanatami). Ministers and leaders acknowledged the importance of cooperation on Aboriginal Affairs. The AAWG continued to call for the federal government to join the AAWG's ongoing discussions to further advance and enhance the work of the AAWG. They continued support for a First Ministers' meeting on Aboriginal education with national Aboriginal leaders and agreed on Terms of Reference that formalized a working relationship with the Council of Ministers of

rencontres ont eu pour effet de renforcer le dialogue et le respect entre le gouvernement provincial et les membres des Premières Nations. Elles ont fourni un cadre permettant aux chefs et à leur conseil de communiquer de l'information directement au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une étape positive dans la création de relations plus étroites entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

Rencontre des sous-ministres des Affaires autochtones de l'Atlantique

Le Secrétariat a organisé une rencontre des sous-ministres des Affaires autochtones de l'Atlantique, les 16 et 17 octobre 2012 à Saint John. La réunion visait à rassembler les sous-ministres et les cadres supérieurs des quatre provinces afin qu'ils puissent discuter de questions importantes et mettre en commun de l'information en vue de renforcer leurs liens avec les Premières Nations et les communautés autochtones du Canada atlantique. Au Canada atlantique, il y a 33 collectivités des Premières Nations (dont 25 collectivités micmaques, six collectivités malécites et deux collectivités innues), ainsi que cinq collectivités d'Inuits. La réunion a porté sur des questions telles que le développement économique, l'éducation, les programmes sociaux et la coopération du gouvernement fédéral.

Groupe de travail sur les affaires autochtones : rencontre entre les ministres provinciaux et territoriaux des Affaires autochtones et les dirigeants des organisations autochtones nationales

Le SAA a appuyé le premier ministre à titre de membre du GTAA. Ce groupe est constitué des ministres des Affaires autochtones des provinces et territoires ainsi que des dirigeants de cinq organisations autochtones nationales (l'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des peuples autochtones, l'Association des femmes autochtones du Canada, le Ralliement national des Métis et Inuits Tapiriit Kanatami). Les ministres et dirigeants ont reconnu l'importance de la coopération en matière d'affaires autochtones. Le GTAA a poursuivi ses efforts pour convaincre le gouvernement fédéral de participer aux discussions continues du groupe et ainsi d'en faire avancer et d'en améliorer le travail. Les membres du groupe ont continué d'encourager la tenue d'une rencontre des premiers ministres sur l'éducation des Autochtones avec les dirigeants autochtones nationaux. Ils se sont entendus sur un

Education Canada (CMEC) on shared priorities.

AAS supported the Premier's participation in the 2012 meeting of Ministers of Aboriginal Affairs held in Toronto, Ontario. A number of issues were discussed concerning improving the overall well-being of First Nations, Inuit and Métis people across Canada. Aboriginal Affairs Secretariat, the province of NB and the economic development subcommittee are focused on the two recommendations that were endorsed at the 2012 AAWG meeting in Toronto, ON. These recommendations are 1) the exploration of possible regional linkages with activities set out in the federal Framework for Aboriginal Economic Development; and 2) direct Provincial/Territorial/Aboriginal officials to report back on policies/programs/strategies to improve opportunities for and remove unnecessary barriers to Aboriginal economic development across the regions.

Aboriginal Affairs Working Group (AAWG) Committee

AAS is part of the AAWG Committee and co-chairs the Economic Development Subcommittee of the AAWG which was tasked with examining current challenges, realities and successes of Aboriginal economic development in Canada. AAS coordinated, developed and funded the design of a website that celebrates, enhances, promotes and shares the positive accomplishments and advancements in Aboriginal economic development. This was achieved in partnership with the Joint Economic Development Initiative (JEDI) and the new website was launched in April 2011.

In 2012-2013, AAS continued to monitor and populate the website based on submission from AAWG members and since the website's inception in April 2011, there have been more than 7,679 website visits and the site averages 295 visits per month. As of November 13, 2012, there are 39 bilingual success stories posted on the website.

mandat formalisant la relation de travail avec le Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) et les priorités communes.

Le SAA a appuyé la participation du premier ministre à la rencontre des ministres des Affaires autochtones de 2012, qui a eu lieu à Toronto, en Ontario. On y a discuté d'un certain nombre de questions touchant l'amélioration du mieux-être des membres des Premières Nations et des collectivités inuites et métisses d'un coin à l'autre du Canada. Par ailleurs, le SAA, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le sous-comité sur le développement économique se concentrent sur deux recommandations approuvées à la réunion du GTAA à Toronto, en Ontario, en 2012. Ces recommandations consistent à : 1) analyser de possibles relations, à l'échelon régional, avec des activités organisées dans le contexte du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones; 2) demander aux représentants provinciaux, territoriaux et autochtones de faire rapport sur les politiques, programmes et stratégies visant à éliminer les obstacles indus au développement économique autochtone et ainsi à en améliorer les perspectives dans toutes les régions.

Comité du Groupe de travail sur les affaires autochtones

Le SAA est membre du comité du GTAA et en copréside le sous-comité de développement économique qui est chargé d'examiner les défis, les réalités et les réussites actuels en matière de développement économique des Autochtones au Canada. Il a coordonné, élaboré et financé un site Web qui met en valeur, rehausse et fait connaître les réalisations et les avancements en matière de développement économique des Autochtones. Ce projet a été rendu possible grâce à un partenariat avec l'équipe de l'ICDE et au nouveau site Web, mis en ligne en avril 2011.

En 2012-2013, le SAA a continué de gérer et de mettre à jour le site Web, à partir des demandes des membres du GTAA. Depuis sa création en avril 2011, le site Web a reçu plus de 7 679 visiteurs, soit une moyenne de 295 visiteurs par mois. Au 13 novembre 2012, il y avait 39 histoires de réussite bilingues affichées sur le site Web.

Meeting of Premiers and National Aboriginal Organizations Leaders

AAS supported the province's participation in the 2012 meeting of Premiers and leaders of National Aboriginal Organizations (NAO) in Lunenburg, NS. At the meeting, Premiers and NAO leaders discussed strategies to improve the socio-economic and educational outcomes of Aboriginal people, both in New Brunswick and in Canada.

Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues

AAS continues to be the lead within the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues. The purpose of the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues is to address outstanding and developing issues between the Province of New Brunswick and First Nation communities in New Brunswick, while supporting the strategic vision of the *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building/Bilateral Agreement* when dealing with Aboriginal issues of mutual concern. The committee meets every month to provide advice to other departments on issues of concern to First Nations in order to address challenges and foster the development of positive relationships between the Province of New Brunswick and First Nations.

Aboriginal Employment Services Initiative

Aboriginal Affairs Secretariat is part of the provincial Aboriginal Employment Services Initiative (AESI) committee which is a First Nation, Provincial and Federal partnership designed with the goal in mind of building greater inclusiveness of Aboriginal peoples in the workforce. The position of an Aboriginal Employment Facilitator (AEF) was created in association with the AESI. The AEF's ongoing objective is to promote Aboriginal people to fill present and future employment needs within the private sector, non-profit organizations, and federal/provincial/municipal governments. Some of the responsibilities of the AEF include identifying current and future employment opportunities for New Brunswick's Aboriginal peoples as well as

Rencontre des premiers ministres et des dirigeants d'organisations autochtones nationales

Le SAA a appuyé la participation du premier ministre à la réunion de 2012 des premiers ministres et des dirigeants des organisations autochtones nationales, qui a eu lieu à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse. Au cours de la rencontre, les premiers ministres et les dirigeants ont discuté des stratégies à adopter pour améliorer les résultats socioéconomiques et éducationnels des peuples autochtones, tant au Nouveau-Brunswick que dans le reste du Canada.

Comité interministériel sur les questions autochtones

Le SAA a poursuivi son rôle de leader au sein du Comité interministériel sur les questions autochtones. Ce comité a pour mandat de résoudre les problèmes non réglés et les nouveaux problèmes entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les collectivités des Premières Nations, tout en respectant la vision stratégique de l'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick lorsque vient le temps d'aborder des questions autochtones d'intérêt mutuel. Il se rencontre chaque mois pour conseiller les autres ministères sur des questions d'intérêt pour les Premières Nations, en vue de régler les problèmes qui se posent et de favoriser l'établissement de relations positives entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les Premières Nations.

Initiative de services d'emploi pour les Autochtones

Le SAA siège au comité de l'initiative de services d'emploi pour les Autochtones (ISEA) de la province. Il s'agit d'un partenariat entre les Premières Nations, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral dont le mandat consiste à créer un milieu plus inclusif pour les Autochtones qui participent au marché du travail. Le poste de facilitateur de l'emploi pour les Autochtones (FEA) a été créé dans le cadre de l'ISEA. Le FEA est chargé d'encourager l'embauche de membres des Premières Nations pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur privé, des organismes sans but lucratif, des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des administrations municipales. Le FEA a notamment pour

informing Aboriginal Employment and Training Officers of these opportunities so that they may refer them to their respective clients.

Enhanced First Nations Education Programs and Services Agreements

The Department of Education and Early Childhood Development (EECD) had the mandate to negotiate the Enhanced First Nations Education Programs and Services Agreements (Enhanced Agreements). These five-year Enhanced Agreements eliminated the tuition gap between federally funded tuition amounts and provincial tuition rates and, under the Enhanced Agreements, once a First Nation remits a tuition payment to the province, 50% of the total received is reinvested in First Nation students' education. A District First Nation Education Committee with representatives from First Nation officials and school districts considers investment proposals for personnel, programs and services ranging from Aboriginal language learning opportunities, transition projects and much more. EECD in collaboration with AAS negotiated and signed three additional Enhanced Agreements. To date, 16 First Nations have signed Enhanced Agreements.

During 2012-2013, the newly established Education Relations Development Officer position continued to manage these Enhanced Agreements and ensure that First Nations' provincial tuition payments are remitted to the Province of New Brunswick in a timely manner.

First Nation and Province of New Brunswick Tuition Arrears Repayment Agreements

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) was tasked with the responsibility for the Tuition Arrears Repayment Agreements. Throughout the year, the Secretariat continued to participate in tuition arrears negotiations with First Nations. AAS has been successful in negotiating repayment agreements with 9 out of 11 First Nation communities.

responsabilité de déterminer les possibilités d'emploi actuelles et futures pour les Autochtones du Nouveau-Brunswick et d'en informer les agents d'emploi et de formation autochtones de manière à ce qu'ils puissent y aiguiller leurs clients.

Ententes relatives aux programmes et aux services éducatifs améliorés pour les Premières Nations

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a eu le mandat de négocier les ententes relatives aux programmes et aux services éducatifs améliorés pour les Premières Nations. Ces cinq ententes ont permis d'éliminer l'écart entre les fonds accordés pour les droits de scolarité par le gouvernement fédéral, et les droits de scolarité demandés par le gouvernement provincial. Aux termes de ces ententes, lorsqu'une Première Nation effectue un paiement de droits de scolarité, la moitié de la somme reçue est réinvestie dans l'éducation des élèves des Premières Nations. Un comité de district pour l'éducation des Premières Nations, formé de représentants officiels des Premières Nations et de représentants de districts scolaires, évalue les propositions d'investissement en matière de personnel, de programmes et de services dans le cadre de l'apprentissage d'une langue autochtone, de projets de transition et bien plus encore. Le MEDPE et le SAA ont conjointement négocié et signé trois ententes supplémentaires. À ce jour, 16 Premières Nations ont signé de telles ententes.

Au cours de l'exercice 2012-2013, le nouvel agent de développement des relations en matière d'éducation a continué d'assurer la gestion de ces ententes et de veiller à ce que les Premières Nations effectuent leurs paiements de droits de scolarité provinciaux au gouvernement du Nouveau-Brunswick en temps opportun.

Accords concernant le remboursement des arriérés de droits de scolarité entre les Premières Nations et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le SAA a eu la responsabilité de négocier des accords concernant le remboursement des arriérés de droits de scolarité. Au cours de l'année, il a participé aux négociations touchant les arriérés des droits de scolarité avec les Premières Nations. Le SAA a réussi à négocier un accord de remboursement avec neuf des onze collectivités des Premières Nations visées.

Provincial Aboriginal Education Committee

As a member of the Provincial Aboriginal Education Committee (PAEC), AAS contributed to the development of a Memorandum to Executive Council seeking approval of a one-year extension to the *Enhanced Programs and Services Agreements* for the 2013-2014 school year (five-year agreements/2008-2013). The PAEC is a tripartite, 15-member Ministerial Advisory Committee comprised of First Nation educational leaders, an Aboriginal Affairs Secretariat representative, Department of Education and Early Childhood Development officials, an Aboriginal Affairs and Northern Development Canada representative and members of the New Brunswick School Superintendents' Association. This committee meets regularly on matters of concern to First Nation communities regarding the provincial schooling of their students. The Enhanced Agreements are essential to the provision of education programs and services to First Nation students in public schools. These agreements eliminated the long-standing gap in tuition funding as well as recognized the need for education programs and services specific to the needs of First Nation students in public schools. The negotiation process for new agreements will not be completed prior to the expiration of the current agreements. Therefore, the Aboriginal Affairs Secretariat and the Department of Education and Early Childhood Development are recommending a one-year extension of the current agreements. This will provide government with the necessary time to negotiate

NB Advisory Committee on Violence against Aboriginal Women

AAS is a member of the Advisory Committee on Violence against Aboriginal Women, which has been working to identify issues and develop solutions to improve the situation of Aboriginal women around the Province. To address violence against Aboriginal women, the committee identified three areas for action: capacity building, prevention and education, and service delivery.

The Secretariat also participated in the NB Advisory Committee to End Violence against Aboriginal Women, which is held bi-annually as an

Comité provincial sur l'éducation des Autochtones

À titre de membre du Comité provincial sur l'éducation des Autochtones (CPEA), le SAA a pris part à l'élaboration d'un mémoire au Conseil exécutif demandant l'obtention d'une prolongation d'un an pour les ententes relatives aux programmes et aux services améliorés pour l'année scolaire 2013-2014 (ententes sur cinq ans, soit de 2008 à 2013). Le CPEA est un comité consultatif ministériel de 15 membres. Il est composé de trois parties : des dirigeants des Premières Nations, un représentant du SAA, des représentants officiels du MEDPE, un représentant des AADNC et des membres de l'Association des administrateurs scolaires du Nouveau-Brunswick. Les membres de ce comité se réunissent régulièrement pour discuter de questions importantes pour les collectivités des Premières Nations portant sur l'éducation de leurs élèves. Les ententes relatives aux programmes et aux services améliorés sont essentielles à la prestation de programmes et de services éducatifs aux élèves issus des Premières Nations dans les écoles publiques. Elles ont permis d'éliminer l'écart de longue date dans le financement des droits de scolarité, en plus de répondre à un besoin en programmes et services éducatifs adaptés aux élèves issus des Premières Nations dans les écoles publiques. Le processus de négociation en vue de conclure de nouvelles ententes ne sera pas achevé avant l'expiration des ententes en vigueur. Conséquemment, le SAA et EDPE recommandent la prolongation d'un an des ententes en cours. Ainsi, le gouvernement aura suffisamment de temps pour mener les négociations.

Comité consultatif sur la violence faite aux femmes autochtones du Nouveau-Brunswick

Le SAA est membre du Comité consultatif sur la violence faite aux femmes autochtones, qui a déployé des efforts pour déterminer les problèmes et concevoir des solutions aptes à améliorer la situation des femmes autochtones de la province. Le comité a déterminé trois secteurs d'action pour contrer la violence faite aux femmes autochtones : le renforcement des capacités; la prévention et la sensibilisation; la prestation de services.

Le Secrétariat a aussi participé au Comité consultatif pour mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones au Nouveau-Brunswick. Les

opportunity for the committee to provide advice and direction in terms of the implementation of the “Strategic Framework to End Violence against Wabanaki women in New Brunswick”. It also provides an opportunity to share information and updates on initiatives regarding Aboriginal women’s issues with the committee members, including the Women’s Issues Branch and other provincial department representatives.

National Aboriginal Women’s Summit

The Secretariat in collaboration with the Women’s Issues Branch supported the Minister responsible for Women’s Issues to attend the National Aboriginal Women’s Summit, which was held in November 2012 in Winnipeg, Manitoba. Representatives from every province and territory along with the five National Aboriginal Organizations were in attendance at the 3rd National Aboriginal Women’s Summit aimed at ending the national tragedy of missing and murdered Aboriginal women and girls. The summit was established to further coordinate efforts underway nationally and in several jurisdictions aimed at addressing violence against Aboriginal women and girls. The two day summit opened with a community gathering and family honouring ceremony and continued with several roundtable discussion focused on several priority area including Prevention and Awareness and Support for Victims and Families.

Wellness Court Project – Elsipogtog First Nation

The Elsipogtog Healing to Wellness Court project, which began in 2010, is a three and a half year project that incorporates First Nation practices and culture, and deals not only with crime, but also its underlying causes. The Healing to Wellness Court has two streams: a wellness stream and a conventional court stream.

An opening ceremony was held on October 23, 2012 and since then there has been a total of 27 referrals diverting those cases away from traditional law courts. The court is running smoothly and it has been requested that the project be extended until 2016 and there has been discussions on ensuring the project carries on and

rencontres semestrielles de ce comité lui donnent l’occasion d’offrir conseils et direction en matière de mise en œuvre du Cadre stratégique pour mettre fin à la violence faite aux femmes abénaquises au Nouveau-Brunswick. Elles donnent également au SAA la possibilité de communiquer aux membres du comité, qui proviennent notamment de la Direction des questions féminines et d’autres ministères gouvernementaux, des renseignements sur différentes initiatives portant sur la violence faite aux femmes et de faire le point sur celles-ci.

Sommet national des femmes autochtones

En collaboration avec la Direction des questions féminines, le Secrétariat a appuyé la participation du ministre responsable des questions féminines au Sommet national des femmes autochtones tenu en novembre 2012 à Winnipeg, au Manitoba. Des représentants de toutes les provinces, de tous les territoires et des cinq organisations autochtones nationales étaient présents au 3^e Sommet national des femmes autochtones, qui visait à mettre fin aux disparitions et aux meurtres tragiques de femmes et de filles autochtones. Le sommet a été organisé dans le but de mieux coordonner les efforts déployés à l’échelle nationale et dans de nombreux territoires visant à résoudre le problème de violence envers les femmes et les filles autochtones. S’étant déroulé sur deux jours, le sommet a commencé par un rassemblement communautaire et une cérémonie en l’honneur des familles, et s’est poursuivi avec plusieurs tables rondes à propos de nombreuses questions prioritaires, dont la prévention, la sensibilisation et le soutien aux victimes et aux familles.

Projet pilote de tribunal du mieux-être (Première Nation d’Elsipogtog)

Lancé en 2010, le projet pilote de tribunal du mieux-être d’Elsipogtog est un projet pilote de trois ans et demi qui intègre les pratiques et la culture des Premières Nations. En plus de traiter de problèmes de criminalité, il en aborde les causes sous-jacentes. Le tribunal du mieux-être est composé de deux volets : un volet sur le mieux-être et un tribunal traditionnel.

Une cérémonie d’ouverture a eu lieu le 23 octobre 2012. Par la suite, 27 cas y ont été aiguillés, se soustrayant ainsi aux tribunaux de droit traditionnel. Les activités du tribunal se déroulent bien. On a formulé une demande de prolongation du projet jusqu’en 2016 et on discute de la possibilité de poursuivre le projet, ainsi que de sa

that it expands to other communities.

Aboriginal Consultation Branch

The **Aboriginal Affairs Secretariat (AAS)** is responsible for ensuring that consultation occurs on behalf of the Crown. In this role, AAS works with legal counsel, technical advisors, regulatory authorities, departments, industry, First Nations and other parties to assess the risk of infringement, define the scope of the consultation process and determine whether the duty to consult has been fulfilled.

The primary functions include:

- To develop and implement policies and procedures regarding Aboriginal consultation;
- To review development proposals and government policies;
- To provide technical support and direction to departments;
- To work with government, First Nations, Aboriginal organizations, business and other decision-makers to develop a pan-provincial approach for Aboriginal and treaty rights.

2012-2013 ACCOMPLISHMENTS

Duty to consult

During 2012-2013, the Secretariat continues to maintain the provincial duty to consult policy "*The Government of New Brunswick Duty to Consult Policy*" which was approved and adopted on December 2011. The goal of this policy is to facilitate and maintain mutually beneficial relationships between the Government of New Brunswick, First Nations and industry. The Government of New Brunswick will consult with First Nations before an action or decision is taken that may adversely impact Aboriginal and treaty rights.

The Policy fulfills the following objectives:

- To fulfill the Crown's obligation to consult First Nations where aboriginal and treaty rights may be affected in accordance with the affirmation of Aboriginal and treaty rights in the Constitution of Canada;

mise en œuvre dans d'autres collectivités.

Direction de la consultation des Autochtones

Le **SAA** est chargé de s'assurer, au nom de la Couronne, que les consultations ont lieu. Dans le cadre de ce rôle, le SAA collabore avec des conseillers juridiques, des experts techniques, des organismes de réglementation, des ministères, l'industrie, les Premières Nations et d'autres parties afin d'évaluer le risque de violation des droits, de définir la portée du processus de consultation et de déterminer si l'obligation de consulter est respectée.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des modalités concernant la consultation des Autochtones;
- examiner les propositions de développement et les politiques du gouvernement;
- offrir un soutien technique et une orientation aux autres ministères;
- travailler avec le gouvernement, les Premières Nations, les organisations autochtones, les entreprises et d'autres décideurs afin d'élaborer une approche nationale relativement aux droits ancestraux et aux droits issus de traités.

RÉALISATIONS DE 2012-2013

Obligation de consulter

En 2012-2013, le Secrétariat a maintenu sa politique provinciale sur l'obligation de consulter, la Politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur l'obligation de consulter, qui a été approuvée et adoptée en décembre 2011. Le but de cette politique est de favoriser et d'entretenir des liens mutuellement avantageux entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les Premières Nations et l'industrie. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick consultera les Premières Nations avant de prendre une mesure ou décision pouvant avoir un effet négatif sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Voici les objectifs de cette politique :

- respecter l'obligation de la Couronne de consulter les Premières Nations quand il peut y avoir un effet sur les droits ancestraux ou issus de traités conformément à la confirmation des droits ancestraux ou issus de traités dans la *Loi constitutionnelle du Canada*;

- To balance constitutionally protected Aboriginal and treaty rights with the Government of New Brunswick's constitutional mandate to manage public lands and resources for the benefit of all New Brunswickers;
- To provide meaningful opportunities for First Nations input into government decisions that may affect Aboriginal and treaty rights.

These objectives are designed to establish transparent and effective standards and procedures and provide greater certainty for government, industry and First Nations.

AAS also continued to promote a coordinated "single-window" approach to the duty to consult by providing information, direction and support to provincial and federal departments and agencies, businesses, consultants, First Nations, Aboriginal organizations and others regarding:

- Developing streamlined processes, procedures and benchmarks for implementing the Policy;
- Designing multi-phased approaches to consultation, based on regulatory linkages across the project lifecycle (whole-project-approach);
- Continuing to provide training, support and direction to departments and proponents;
- Working with the federal government to increase capacity of First Nations to meaningfully participate in the process;
- Fulfilling the duty to consult, while recognizing potential opportunities for First Nations' involvement in the projects.

Regulatory Approval Process

The Branch acts in an advisory capacity on emerging trends and new case law developments in the expanding area of Aboriginal consultation.

- établir un équilibre entre les droits ancestraux ou issus de traités protégés dans les lois constitutionnelles et le mandat constitutionnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick de s'occuper de la gestion des terres et ressources publiques pour le bien de tous les Néo-Brunswickois;
- offrir des occasions suffisantes aux Premières Nations de fournir de l'information pour guider les décisions du gouvernement qui peuvent influencer sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Ces objectifs visent l'établissement de normes et de procédures transparentes et efficaces ainsi que l'élimination du plus grand nombre possible d'incertitudes pour le gouvernement, l'industrie et les Premières Nations.

Le SAA a continué de promouvoir une approche coordonnée « à guichet unique » en matière de consultation en renseignant, en orientant et en soutenant les ministères et les organismes provinciaux et fédéraux, les entreprises, les consultants, les Premières Nations, les organisations autochtones et d'autres intervenants, relativement à des questions telles que :

- l'élaboration de processus, de procédures et de références simplifiés pour la mise en œuvre de la politique;
- la conception d'approches à la consultation par étapes, fondées sur la réglementation tout au long du cycle de vie du projet (approches qui considèrent le projet dans son ensemble);
- le maintien de la formation, du soutien et de la direction apportés aux ministères et promoteurs;
- le travail conjoint avec le gouvernement fédéral pour accroître la capacité des Premières Nations à participer au processus de façon constructive;
- le respect de l'obligation de consulter, tout en reconnaissant l'occasion offerte aux Premières Nations de participer aux projets.

Processus d'approbation réglementaire

La Direction joue un rôle consultatif en ce qui a trait aux tendances émergentes et aux derniers avancements en matière de jurisprudence dans le

Environmental Impact Assessment Regulations

The New Brunswick Department of Environment is responsible for conducting provincial Environmental Impact Assessments (EIAs) under the *Environmental Impact Assessment Regulations – Clean Environment Act*. Consultation Branch staff is members of the Technical Review Committee (TRC) under the (EIA) process and participated in the following reviews:

- 24 new EIA registrations
- 3 pre-EIA consultations
- 1 comprehensive EIAs
- 15 reviews/distribution of documents related to existing EIA files

Duty to Consult Information Sessions

In order to raise awareness among provincial regulatory authorities about Aboriginal and treaty rights, during the week of November 26-30, 2012 AAS held several sessions for Deputy Ministers, government officials, and proponents. Presentations focused on relationship building, emerging Canadian trends, other jurisdictions experiences with duty to consult, Strength of Claim analysis, and Strategic and treaty agreements.

During 2012-2013, AAS hosted several Webcast Conference Presentations which provides opportunities to gain invaluable insights and lessons learned. The presentations were “Aboriginal law and consultation” and “Engaging & Negotiating with Aboriginal Communities”.

Atlantic Aboriginal Consultation Community of Practice (AACCoP)

AAS hosted the bi-annual "community of practice" working group with federal and provincial representatives from the Atlantic Provinces as well

domaine grandissant de la consultation des Autochtones.

Règlements relatifs aux études d'impact environnemental

Aux termes du *Règlement sur les études d'impact sur l'environnement – Loi sur l'assainissement de l'environnement*, le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick a la responsabilité de mener des études d'impact sur l'environnement (EIE). Les employés de la Direction de la consultation des Autochtones sont membres du comité d'examen technique (CET) selon le processus d'EIE, et ils ont participé à l'évaluation de :

- vingt-quatre nouveaux règlements en matière d'EIE,
- trois consultations préalables à une EIE,
- une EIE globale,
- quinze évaluations et distributions de documents relativement à des dossiers existants d'EIE.

Séances d'information sur l'obligation de consulter

Afin de sensibiliser les organismes provinciaux de réglementation au sujet des droits ancestraux et issus de traités, le SAA a organisé plusieurs séances pour les sous-ministres, les fonctionnaires et les promoteurs, du 26 au 30 novembre 2012. Les présentations portaient sur l'établissement de relations, les nouvelles tendances au Canada, l'expérience d'autres territoires en matière d'obligation de consulter, l'analyse de la solidité des revendications ainsi que les ententes stratégiques et découlant de traités.

En 2012-2013, le SAA a organisé plusieurs conférences diffusées sur le Web, qui ont offert des occasions de se familiariser avec le sujet et de tirer des leçons. Les présentations étaient intitulées « Aboriginal law and consultation » (droits ancestraux et consultation) et « Engaging & Negotiating with Aboriginal Communities » (mobilisation et négociation relativement aux communautés autochtones).

Communauté de praticiens de la consultation autochtone de l'Atlantique

Le SAA a organisé la réunion semestrielle du groupe de travail sur la « communauté de praticiens » avec des représentants fédéraux et

as a federal / provincial / territorial working group on consultation and accommodation. In addition, an interdepartmental technical committee meets on a monthly basis to discuss best practices, review projects, exchange information and foster a coordinated approach on the duty to consult.

provinciaux des Provinces de l'Atlantique ainsi que la réunion du groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la consultation et l'accommodement. De plus, un comité technique interministériel se réunit mensuellement afin de discuter de pratiques exemplaires, d'étudier des projets, d'échanger de l'information et de favoriser l'adoption d'une approche coordonnée en ce qui a trait à l'obligation de consulter.

FINANCIAL OVERVIEW**2012-2013
BUDGET AND ACTUAL EXPENDITURES**

	Budget	Actual
Primary 3	Personnel Services (Payroll) 967,100	909,485
Primary 4	Other Services (Basic Operational Cost) 178,800	144,482
Primary 5	Material and Supplies 16,600	6,726
Primary 6	Equipment 21,500	9,040
Primary 7	Grants and Contributions 250,000	249,044
Total	1,434,000	1,318,777

The Secretariat was under budget by \$115,222 as a result of a reduction in operating costs.

APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE**BUDGET ET DÉPENSES RÉELLES POUR 2012-2013**

	Prévu	Réel
Primaire 3	Services du personnel (paie) 967 100	909 485
Primaire 4	Autres services (frais de fonctionnement de base) 178 800	144 482
Primaire 5	Matériel et fournitures 16 600	6 726
Primaire 6	Équipement 21 500	9 040
Primaire 7	Subventions et contributions 250 000	249 044
Total	1 434 000	1 318 777

Le Secrétariat a enregistré un excédentaire budgétaire de 115 222 \$ en raison de la réduction des coûts de fonctionnement.

FIRST NATIONS IN NEW BRUNSWICK

In New Brunswick, there are 15 First Nations communities, six Maliseet (or *Wolastoqiyik*) communities along the Saint John River and nine Mi'kmaq communities along the eastern and northern coasts.

According to Aboriginal Affairs and Northern Development Canada's (AANDC) Indian Registry System, as of December 31, 2012, there are approximately 14,649 First Nations people living in New Brunswick, both on and off reserve.

However, based on the 2011 Census, it is estimated that there are 22,620 Aboriginals (Aboriginal identity) living in New Brunswick. 'Aboriginal identity' includes persons who reported being an Aboriginal person, that is, First Nations (North American Indian), Métis or Inuk (Inuit) and/or those who reported Registered or Treaty Indian status, that is registered under the *Indian Act* of Canada, and/or those who reported membership in a First Nation or Indian band. Aboriginal peoples of Canada are defined in the *Constitution Act, 1982*, section 35 (2) as including the Indian, Inuit and Métis peoples of Canada.

[Source: Statistics Canada. 2013. *New Brunswick (Code 13) (table)*. National Household Survey (NHS) Profile. 2011 National Household Survey. Statistics Canada Catalogue no. 99-004-XWE. Ottawa. Released September 11, 2013.

LES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

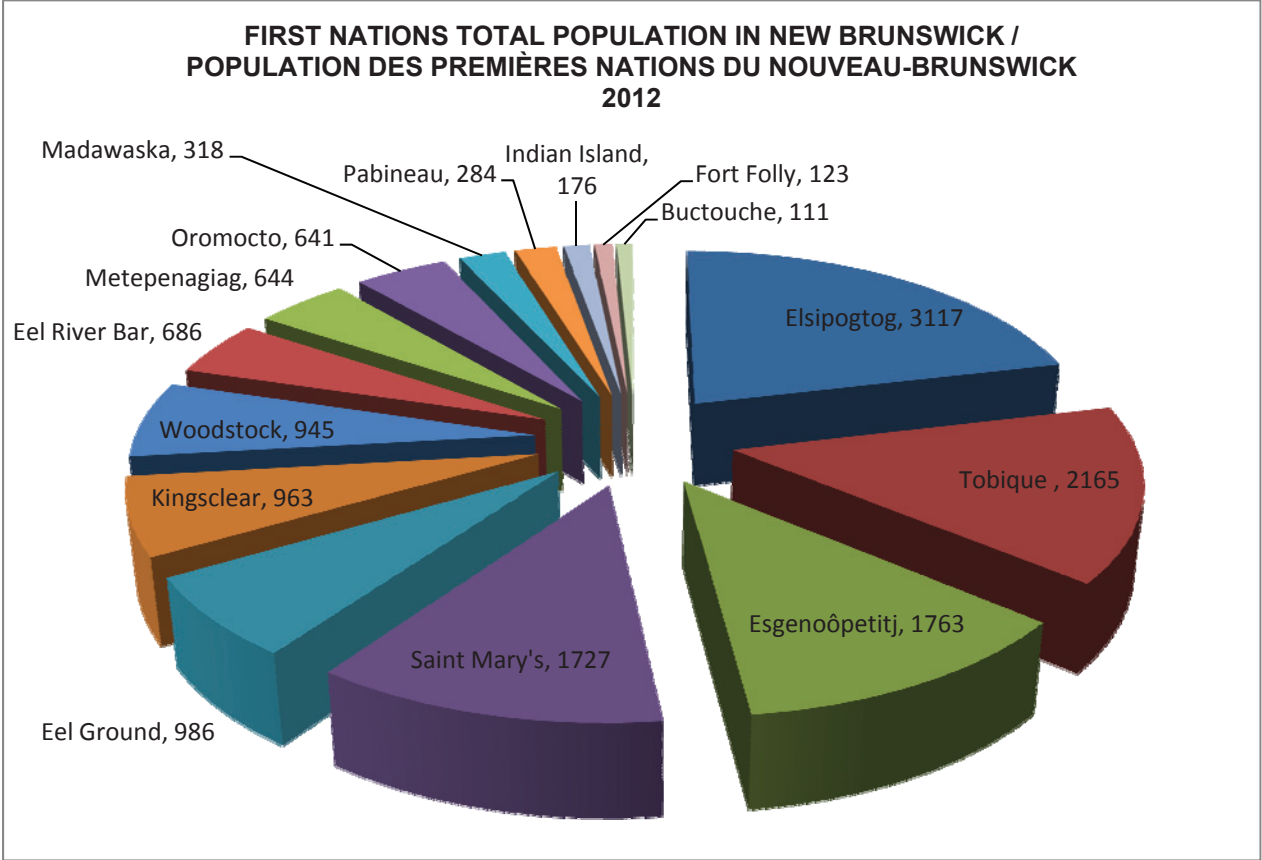
Le Nouveau-Brunswick compte 15 collectivités des Premières Nations, soit six collectivités de Malécites (ou *Wolastoqiyik*) le long de la rivière Saint-Jean et neuf collectivités de Mi'kmaq sur les côtes est et nord de la province.

Selon le système d'inscription d'AADNC, au 31 décembre 2012, le Nouveau-Brunswick comptait environ 14 649 membres des Premières Nations, dans les réserves et hors réserve.

Toutefois, selon le Recensement de 2011, 22 620 Autochtones (d'identité autochtone) vivraient au Nouveau-Brunswick. S'entend d'« identité autochtone » les personnes qui ont déclaré être autochtones, c'est-à-dire qu'elles sont membres d'une Première Nation (Amérindiennes), métisses ou inuites, celles qui ont déclaré détenir un statut d'Indien des traités ou être inscrites comme Indiennes conformément à la *Loi canadienne sur les Indiens* et celles qui ont déclaré être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Selon le paragraphe 35(2) de la *Loi constitutionnelle de 1982*, s'entend de « peuples autochtones du Canada » les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada.

[Source : Statistique Canada. 2013. *Nouveau-Brunswick (Code 13) (tableau)*. Profil de la population autochtone de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-011-X2011007 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013

First Nations Total Population in New Brunswick / Population des Premières Nations du Nouveau-Brunswick 2012			
	Total	On Reserve / Dans la réserve	Off Reserve / Hors réserve
New Brunswick / Nouveau-Brunswick	14 649	9 113	5 536
Buctouche	111	74	37
Eel Ground	986	561	425
Eel River Bar	686	343	343
Elsipogtog	3 117	2 447	670
Esgenoôpetitj	1 763	1 281	482
Fort Folly	123	34	89
Indian Island	176	102	74
Kingsclear	963	680	283
Madawaska	318	146	172
Metepenagiag	644	448	196
Oromocto	641	305	336
Pabineau	284	102	182
Saint Mary's	1 727	843	884
Tobique	2 165	1 456	709
Woodstock	945	291	654



[Source: AANDC's Indian Registry System as of December 31, 2012 / Système d'inscription des Indiens d'AADNC, au 31 décembre 2012.]

NOTE: On reserve numbers for each First Nation should not be taken to represent the true population for the following reasons:

1) They contain no information on any Non-Registered individuals who may be living on reserve, and
 2) Similarly, they contain no information on any members registered to other bands who may be living on reserve /

NOTE : Les données sur la population dans la réserve de chaque Première Nation ne devraient pas être confondues avec la population réelle pour les raisons suivantes :

1) Elles ne tiennent pas compte des résidents de la réserve qui ne sont pas inscrits;
 2) Parallèlement, elles ne tiennent pas compte des membres inscrits auprès d'autres bandes qui vivent dans la réserve.

**First Nations Population in NB / Populations des Premières Nations du N.-B.
2002-2012**

Year/Année	Total	On reserve/ Dans la réserve	Off reserve/ Hors réserve
2002	11 769	7 982	3 787
2003	12 020	8 091	3 929
2004	12 247	8 058	4 189
2005	12 434	8 087	4 347
2006	12 616	8 138	4 478
2007	12 868	8 325	4 543
2008	13 175	8 527	4 648
2009	13 366	8 632	4 734
2010	13 626	8 795	4 831
2011	13 948	8 931	5 017
2012	14 649	9 113	5 536

**FIRST NATIONS POPULATION IN NB /
POPULATIONS DES PREMIÈRES NATIONS DU N.-B.
2002-2012**



[Source: AANDC's Indian Registry System / Système d'inscription des Indiens d'AADNC, au 31 décembre 2012.]

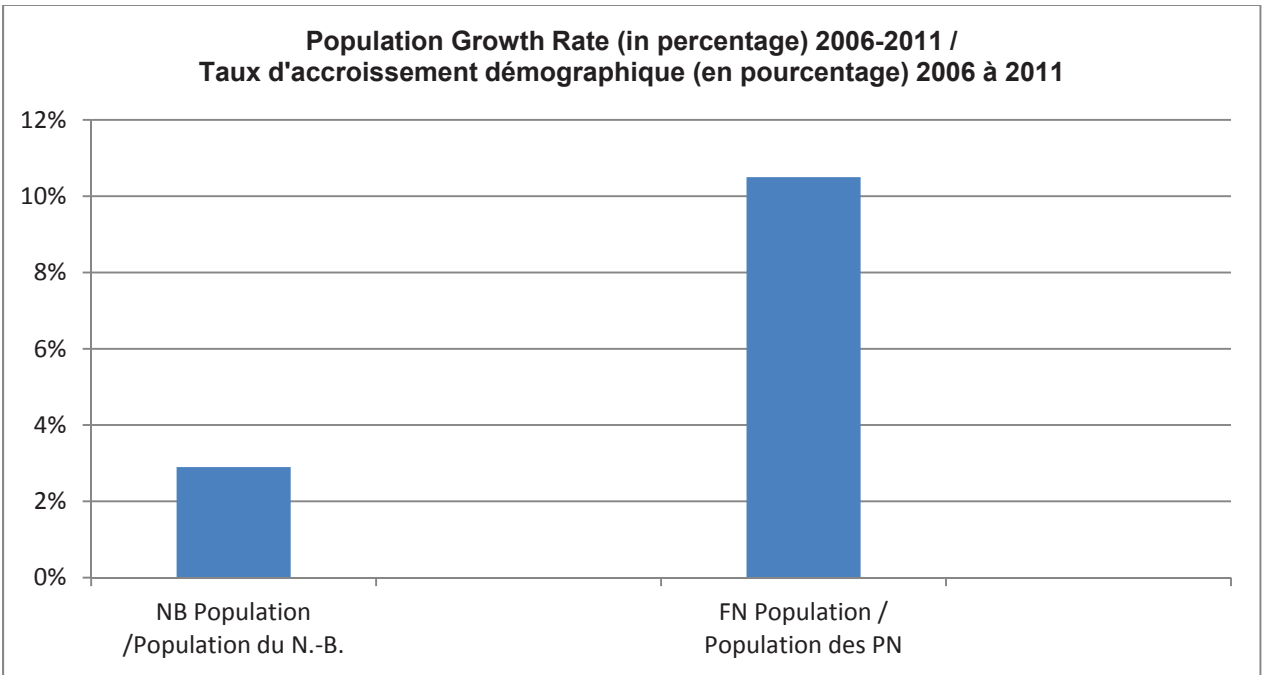
NOTE: On reserve numbers for each First Nation should not be taken to represent the true population for the following reasons:

- 1) They contain no information on any Non-Registered individuals who may be living on reserve, and
- 2) Similarly, they contain no information on any members registered to other bands who may be living on reserve /

NOTE : Les données sur la population dans la réserve de chaque Première Nation ne devraient pas être confondues avec la population réelle pour les raisons suivantes :

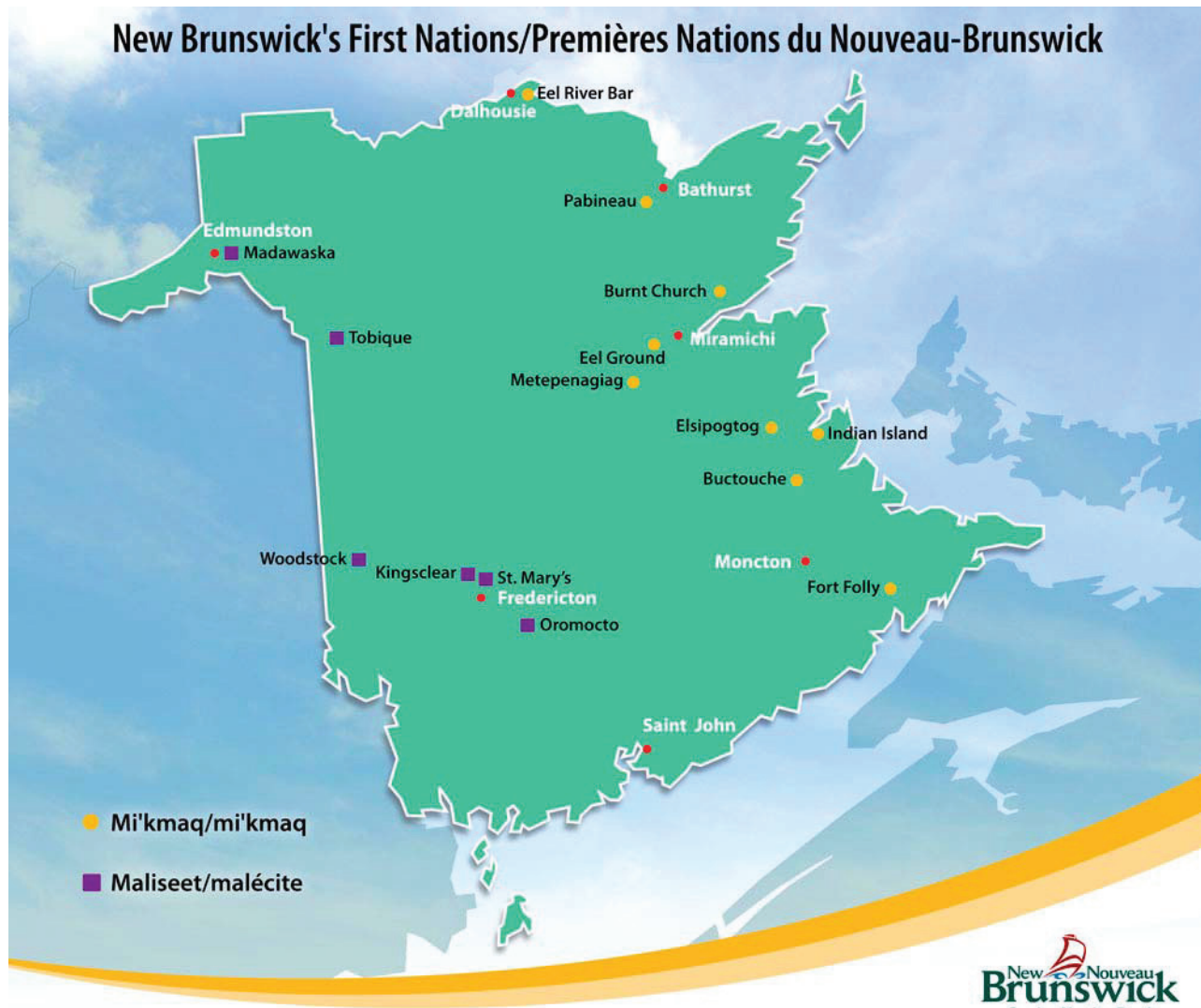
- 1) Elles ne tiennent pas compte des résidents de la réserve qui ne sont pas inscrits, et
- 2) Parallèlement, elles ne tiennent pas compte des membres inscrits auprès d'autres bandes qui vivent dans la réserve.

Population Growth / Croissance démographique 2006-2011		
	NB Population / Population du N.-B.	First Nations Population / Population des Premières nations
2006	729 997	12 616
2011	751 171	13 948
Population Growth Rate/ Taux d'accroissement démographique	2.9%	10.55%



[Sources: Statistics Canada, censuses of population, 2006 and 2011. / Statistique Canada, recensements de la population, 2006 et 2011.]

**MAP OF MALISEET AND MI'KMAQ FIRST NATIONS
CARTE DES PREMIÈRES NATIONS MALÉCITES ET MI'KMAQ**



ABORIGINAL AFFAIRS SECRETARIAT – MARCH 31, 2012
SECRETARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES – 31 MARS 2012

